



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU de la Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze avril à 18 h 33, le Conseil municipal de la Ville de BAGNOLET s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Tony DI MARTINO**, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, **le 08 avril 2021**.

Présents :

DI MARTINO Tony, TARAVELLA Olivier, DENOUEL Edouard, TRIGO Emilie, PAPE Cédric, SADOUD Yasmina, HADDAD Chawqui, FELIX Edith, JORGE Merle-Anne, DE LAGASNERIE Grégoire, DELAPERELLE Brigitte, KEITA Daouda, OLIVA Jean-Claude, DE RUGY Anne, DIOP Ndeye-Marieme, SYLLA Mahamadou, CHRETIEN Manon, OUNISSI Ihsen, BELLIL Mona, BILLE Valérie (à partir du point 210414 05).

Absents excusés, ont donné procuration :

CHAIR Elhame donne procuration à TRIGO Emilie, CISSE Vassindou donne procuration à DIOP Ndeye-Marieme, BIRO Gyöngyi donne procuration à OLIVA Jean-Claude, AKROUR Brahim donne procuration à DI MARTINO Tony, GERVAL Anne donne procuration à PAPE Cédric, DINO Yalana donne procuration à JORGE Merle-Anne, KARMAOUI Abdelkrim donne procuration à DE LAGASNERIE Grégoire, GABIN Frédéric donne procuration à DENOUEL Edouard, TRBIC Cécile donne procuration à KEITA Daouda, CHAIR Hamid donne procuration à OUNISSI Ihsen, KEHLI Zohra donne procuration à DELAPERELLE Brigitte.

Absents :

BILLE Valérie (jusqu'au point 210414 04), DJENNANE Mohammed, STAELENS Sébastien, VIONNET Pierre, JAMET Laurent, DESBORDES-SILLY Angéline, GARRIDO Raquel, LAURENCE Claire, LE BOURHIS Solenne, AKROUR Brahim (au point 210414 05).

Conformément à l'article L.2121-15 du texte précité, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, OUNISSI Ihsen a été désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire présente les rapports inscrits à l'ordre du jour.

Installation d'une nouvelle conseillère municipale suivie d'un débat.

Le Groupe *Ensemble pour Bagnolet* quitte la salle avant la présentation des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

210414 00 Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 11 Mars 2021

Sur le rapport de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** le compte-rendu du Conseil municipal **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 01 Adhésion au Sigeif de la commune des Loges-en-Josas (78)

Sur le rapport de M. DENOUEL Edouard, 3^{ème} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** l'adhésion de la commune des Loges-en-Josas (78) au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'autorité organisatrice du service public de distribution de l'électricité **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 02 Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société anonyme de coordination « Habiter à Est Ensemble »

Sur le rapport de Monsieur le Maire, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DESIGNE** comme représentant du Conseil municipal, au sein du conseil d'administration de la société anonyme de coordination « Habiter à Est Ensemble » : Monsieur Vassindou CISSE **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 03 Rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes sur son territoire

Sur le rapport de Mme FELIX Edith, Conseillère municipale, au nom de la Commission « Citoyenneté, Solidarités et Actions sociales »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, PREND ACTE** du rapport sur la situation de situation comparée 2020 en matière d'égalité femmes-hommes ci-annexé **PREND ACTE** du rapport 2020 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes annexé au rapport de situation comparée **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 04 Compte de gestion 2020

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2020 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 05 Compte administratif 2020

Conformément à l'article L.2121-14, le Conseil municipal a élu un conseiller municipal pour diriger le vote du Compte administratif. Il s'agit de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint.

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

M. Le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, PREND ACTE** pour la comptabilité du budget principal de la ville, de l'identité des chiffres avec les indications du compte de gestion du trésorier relatives : au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser, et des rattachements **ARRETE** les résultats définitifs de l'exercice 2020 tels que présentés dans le document joint **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 06 Affectation des résultats 2020

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

- En recettes de fonctionnement (chapitre 002) pour 3 638 399.01 €
- En dépenses d'investissement (chapitre 1068) pour 544 721.45 €

DECIDE de reprendre les restes à réaliser pour 2 265 725,05 € soit :

- En dépenses : 5 788 674,03 €
- En recettes : 8 054 399,08 €

DIT que les résultats seront intégralement repris lors du vote du budget primitif 2021.

RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 07 Fixation des taux des trois taxes applicables en 2021

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** de reconduire en 2021 les taux d'imposition applicables en 2020 sur le territoire de la Ville de Bagnolet, et de les fixer, en conséquence, comme suit :

- | | |
|---|---------------|
| • Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 42,41% |
| <i>Dont, au titre de la part communale,</i> | 26,12% |
| <i>Dont, au titre de l'ancienne part départementale transférée à la commune</i> | 16,29% |
| • Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 25,74% |

PREND ACTE du gel, jusqu'à l'année 2022 incluse, des taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et de la taxe d'habitation sur les logements vacants, à un niveau de **26,12%** auquel il faut appliquer la majoration de 60% votée par la délibération n°330 du 2 février 2017 **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 08 Taxe foncière sur les propriétés bâties. Modulation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** de fixer, pour les impositions établies à compter du 1^{er} janvier 2022, à 40% de la base imposable, l'exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés bâties des constructions nouvelles, reconstructions, additions de construction à usage d'habitation **PRECISE** que cette modulation d'exonération ne s'applique pas aux constructions neuves qui sont financées au moyen de prêts aidés de l'Etat ou de prêts conventionnés, qui bénéficient d'une exonération de plein droit **RAPPELLE** que

la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 09 Approbation du Budget primitif 2021

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Après avoir procédé à un vote du Chapitre 65, de la section de fonctionnement :

- ❖ En dépenses : pour le versement des subventions aux associations du Chapitre 65

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, ADOPTE le Chapitre 65 de la section dépenses de fonctionnement.**

N'ont pas pris part au vote du Chapitre 65, pour les seules associations les concernant :
M. OLIVA Jean-Claude, Mme FELIX Edith et M. GABIN.

Après avoir procédé à un vote global,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, ADOPTE** le budget primitif ville de l'exercice 2021 et ses annexes numérotées tel qu'il est joint à la présente délibération.

Equilibres généraux du Budget primitif 2021 :

En section de fonctionnement : 82 491 606,03 euros

En section d'investissement :

En dépenses à 29 445 444,70 euros,

En recettes à 27 724 441,10 euros

La reprise des reports

En dépenses à 5 788 674,03 euros,

En recettes à 8 054 399,08 euros.

Soit un budget en investissement à : 35 778 840,18 euros.

A. Présentation de la Section de Fonctionnement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

(1) FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	82 491 606,03	78 853 207,02
(2) +		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 638 399,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		82 491 606,03	82 491 606,03

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Vote des différents chapitres en dépenses

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 201 858,98	13 201 858,98	13 201 858,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	44 659 633,00	44 659 633,00	44 659 633,00
014	Atténuations de produits	677 295,00	677 295,00	677 295,00
65	Autres charges de gestion courante	17 187 315,05	17 187 315,05	17 187 315,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		75 726 102,03	75 726 102,03	75 726 102,03
66	Charges financières	4 745 000,00	4 745 000,00	4 745 000,00
67	Charges exceptionnelles	185 000,00	185 000,00	185 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	65 500,00	65 500,00	65 500,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		80 721 602,03	80 721 602,03	80 721 602,03
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 770 004,00	1 770 004,00	1 770 004,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 770 004,00	1 770 004,00	1 770 004,00
TOTAL		82 491 606,03	82 491 606,03	82 491 606,03

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Vote des différents chapitres en recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	521 638,03	500 000,00	500 000,00	500 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 259 697,00	4 193 307,15	4 193 307,15	4 193 307,15
73	Impôts et taxes	63 452 482,00	63 060 379,00	63 060 379,00	63 060 379,00
74	Dotations et participations	10 377 700,87	10 435 605,20	10 435 605,20	10 435 605,20
75	Autres produits de gestion courante	885 917,00	550 080,67	550 080,67	550 080,67
Total des recettes de gestion courante		79 497 434,90	78 739 372,02	78 739 372,02	78 739 372,02
76	Produits financiers	0,00	113 835,00	113 835,00	113 835,00
77	Produits exceptionnels	1 023 465,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		80 520 899,90	78 853 207,02	78 853 207,02	78 853 207,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 484 090,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 484 090,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		82 004 989,90	78 853 207,02	78 853 207,02	78 853 207,02

(1) +

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 638 399,01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	82 491 606,03
---	----------------------

B. SECTION INVESTISSEMENT

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Vote des différents chapitres ou opérations en dépenses

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	482 132,79	584 500,00	584 500,00
2031	Frais d'études	346 446,00	217 500,00	217 500,00
2051	Concessions, droits similaires	135 686,79	367 000,00	367 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	17 000,00	420 000,00	420 000,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	400 000,00	400 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	17 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 978 000,37	6 174 277,38	6 174 277,38
2115	Terrains bâtis	0,00	324 000,00	324 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	40 430,00	20 000,00	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	188 484,18	155 000,00	155 000,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	11 232,00	11 232,00
2135	Installations générales, agencements	714 985,75	1 886 508,00	1 886 508,00
2151	Réseaux de voirie	1 285 547,53	1 400 000,00	1 400 000,00
2152	Installations de voirie	85 754,64	87 000,00	87 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	53 245,19	40 000,00	40 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	45 000,00	45 000,00
21534	Réseaux d'électrification	759 689,17	473 000,00	473 000,00
21538	Autres réseaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	40 000,00	40 000,00
2158	Autres inst. matériel, outill. techniques	520 486,36	539 613,38	539 613,38
2182	Matériel de transport	493 796,92	384 630,00	384 630,00
2183	Matériel de bureau et informatique	321 522,01	239 356,00	239 356,00
2184	Mobilier	229 810,85	123 486,00	123 486,00
2188	Autres immobilisations corporelles	214 247,77	335 452,00	335 452,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	170 000,00	634 681,00	634 681,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	634 681,00	634 681,00
2313	Constructions	170 000,00	0,00	0,00
12001	Opération d'équipement n° 12001 (5)	0,00	0,00	0,00
14001	Opération d'équipement n° 14001 (5)	348 457,00	348 457,00	348 457,00
15001	Opération d'équipement n° 15001 (5)	26 063 970,16	10 553 555,32	10 553 555,32
17001	Opération d'équipement n° 17001 (5)	0,00	0,00	0,00
17002	Opération d'équipement n° 17002 (5)	261 212,62	50 000,00	50 000,00
17003	Opération d'équipement n° 17003 (5)	0,00	0,00	0,00
17004	Opération d'équipement n° 17004 (5)	441 681,00	0,00	0,00
17005	Opération d'équipement n° 17005 (5)	0,00	543 000,00	543 000,00
21001	Opération d'équipement n° 21001 (5)	0,00	84 000,00	84 000,00
21002	Opération d'équipement n° 21002 (5)	0,00	90 000,00	90 000,00
21003	Opération d'équipement n° 21003 (5)	0,00	110 000,00	110 000,00
918	Opération d'équipement n° 918 (5)	39 592,48	0,00	0,00
929	Opération d'équipement n° 929 (5)	0,00	0,00	0,00
930	Opération d'équipement n° 930 (5)	973,29	0,00	0,00
935	Opération d'équipement n° 935 (5)	0,00	0,00	0,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	23 062,50	0,00	0,00
938	Opération d'équipement n° 938 (5)	0,00	0,00	0,00
940	Opération d'équipement n° 940 (5)	445 340,31	0,00	0,00
941	Opération d'équipement n° 941 (5)	0,00	0,00	0,00
943	Opération d'équipement n° 943 (5)	0,00	0,00	0,00
944	Opération d'équipement n° 944 (5)	0,00	0,00	0,00
947	Opération d'équipement n° 947 (5)	0,00	0,00	0,00
951	Opération d'équipement n° 951 (5)	0,00	0,00	0,00
953	Opération d'équipement n° 953 (5)	0,00	0,00	0,00
954	Opération d'équipement n° 954 (5)	0,00	0,00	0,00
957	Opération d'équipement n° 957 (5)	0,00	0,00	0,00

958	Opération d'équipement n° 958 (5)	0,00	0,00	0,00
960	Opération d'équipement n° 960 (5)	6 840,00	0,00	0,00
965	Opération d'équipement n° 965 (5)	0,00	0,00	0,00
968	Opération d'équipement n° 968 (5)	0,00	0,00	0,00
969	Opération d'équipement n° 969 (5)	0,00	0,00	0,00
970	Opération d'équipement n° 970 (5)	0,00	0,00	0,00
971	Opération d'équipement n° 971 (5)	0,00	0,00	0,00
972	Opération d'équipement n° 972 (5)	0,00	0,00	0,00
973	Opération d'équipement n° 973 (5)	1 778 013,36	0,00	0,00
976	Opération d'équipement n° 976 (5)	210 036,54	1 922 974,00	1 922 974,00
979	Opération d'équipement n° 979 (5)	0,00	0,00	0,00
980	Opération d'équipement n° 980 (5)	0,00	0,00	0,00
983	Opération d'équipement n° 983 (5)	0,00	0,00	0,00
984	Opération d'équipement n° 984 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 266 312,42	21 515 444,70	21 515 444,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 318,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	362 318,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	370 000,00	370 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	370 000,00	370 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 400 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	166 667,00	170 000,00	170 000,00
1641	Emprunts en euros	7 176 669,00	7 180 000,00	7 180 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	56 664,00	150 000,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 897,66	10 000,00	10 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	11 897,66	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 774 215,66	7 930 000,00	7 930 000,00
45410	DEPENSES (6)	11 220,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		11 220,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		43 051 748,08	29 445 444,70	29 445 444,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 484 090,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	1 484 090,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	1 484 090,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	30 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 514 090,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 565 838,08	29 445 444,70	29 445 444,70

RESTES A REALISER N-1 (11)		5 788 674,03
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		544 721,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		35 778 840,18

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Vote des différents chapitres en recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 962 908,63	2 492 988,80	621 000,00	621 000,00	3 113 988,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	25 435 094,25	2 650 000,00	21 412 371,10	21 412 371,10	24 062 371,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 398 002,88	5 142 988,80	22 033 371,10	22 033 371,10	27 176 359,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 611 519,00	2 911 410,28	2 738 801,00	2 738 801,00	5 650 211,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	62 499,96	0,00	62 500,00	62 500,00	62 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00	0,00	1 119 765,00	1 119 765,00	1 119 765,00
Total des recettes financières		5 104 018,96	2 911 410,28	3 921 066,00	3 921 066,00	6 832 476,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	11 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		36 513 241,84	8 054 399,08	25 954 437,10	25 954 437,10	34 008 836,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 531 300,00		1 770 004,00	1 770 004,00	1 770 004,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 561 300,00		1 770 004,00	1 770 004,00	1 770 004,00
TOTAL		39 074 541,84	8 054 399,08	27 724 441,10	27 724 441,10	35 778 840,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 778 840,18

C. LES REPORTS

1. RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REPORTS EN DEPENSES D INVESTISSEMENTS				
		- PAS D'OPERATION		
			10	
				DOTA TIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES
			Total : 10	294 122,00
			20	294 122,00
				IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
			Total : 20	197 404,65
			21	197 404,65
				IMMOBILISATIONS CORPORELLES
			Total : 21	1 733 936,06
				1 733 936,06
		- PAS D'OPERATION		2 225 462,71
		0940 - Réhabilitation GS LANGEVIN		
			21	
				Réhabilitation GS LANGEVIN
			Total : 21	5 217,60
			23	5 217,60
				Réhabilitation GS LANGEVIN
			Total : 23	0,00
				0,00
		Total : 0940 - Réhabilitation GS LANGEVIN		5 217,60
		0973 - Investissement courant pour AP		
			21	
				Investissement courant pour AP
			Total : 21	189 196,32
				189 196,32
		Total : 0973 - Investissement courant pour AP		189 196,32
		0976 - RENOVATION ECOLE PECHE D'OR		
			20	
				RENOVATION ECOLE PECHE D'OR
			Total : 20	9 000,00
				9 000,00
		Total : 0976 - RENOVATION ECOLE PECHE D'OR		9 000,00
		15001 - APCP LA NOUE LES MALASSIS		
			20	
				APCP LA NOUE LES MALASSIS
			Total : 20	27 517,89
			23	27 517,89
				APCP LA NOUE LES MALASSIS
			Total : 23	2 846 055,83
				2 846 055,83
		Total : 15001 - APCP LA NOUE LES MALASSIS		2 873 573,72
		17002 - VIDEOPROTECTION		
			23	
				VIDEOPROTECTION
			Total : 23	103 222,68
				103 222,68
		Total : 17002 - VIDEOPROTECTION		103 222,68
		17004 - COMPLEMENT DES CARRIERES		
			23	
				COMPLEMENT DES CARRIERES
			Total : 23	383 001,00
				383 001,00
		Total : 17004 - COMPLEMENT DES CARRIERES		383 001,00
		TOTAL REPORTS EN DEPENSES D INVESTISSEMENT		5 788 674,03

2. RESTES A REALISER EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

REPORTS EN RECETTES D INVESTISSEMENTS				
		- PAS D'OPERATION		
			10	
				DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES
				2 911 410,28
			Total : 10	2 911 410,28
			13	
				SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES
				1 822 149,21
				RENOVATION ECOLE PECHE D'OR
				521 825,33
				VIDEOPROTECTION
				149 014,26
			Total : 13	2 492 988,80
			16	
				EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES
				2 650 000,00
			Total : 16	2 650 000,00
TOTAL REPORTS EN RECETTES D INVESTISSEMENT				8 054 399,08

D. L'EQUILIBRE GLOBAL DU BUDGET PRIMITIF 2021

APPROBATION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2021

En fonctionnement : 82 491 606,03 €

En investissement

Dépenses d'investissement : 29 990 166,15 €

Recettes d'investissement : 27 724 441,10 €

Reports 2021

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 5 788 674,03 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement : 8 054 399,08 €

SOIT AU TOTAL : 118 270 446,21€

E. SUBVENTIONS VOTEES

L'attribution d'une subvention :

- Au CCAS de la commune de Bagnolet de 1 395 000 euros
- A la Caisse des Ecoles de la commune de Bagnolet de 203 415 euros

RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 10 Approbation du rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2021

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** le rapport définitif de la C.L.E.C.T. d'Est Ensemble du 26 janvier 2021 joint en annexe **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 11 Approbation du règlement intérieur de la commande publique et de la nomenclature des achats

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** le règlement intérieur de la commande publique ainsi que la nomenclature des achats annexés à la présente délibération **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 12 Convention de groupement de commande en vue de la passation et de l'exécution d'un marché d'assistance à l'élaboration de l'évaluation climat du budget des villes et d'Est Ensemble (PCAET)

Sur le rapport de M. TARAVELLA Olivier, 1^{er} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** d'approuver la convention pour la constitution d'un groupement de commande en vue de la passation et de l'exécution du marché d'assistance à l'élaboration d'une évaluation climat du budget **DECIDE** d'autoriser le Maire, ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces afférentes **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 13 Convention avec le département concernant la participation au fonctionnement des séances publiques de vaccination

Sur le rapport de M. DE LAGASNERIE Grégoire, 13^{ème} Maire-adjoint, au nom de la Commission « Finances et Moyens Généraux » et de la Commission « Citoyenneté, Solidarités et Actions sociales »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** la convention avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la mise en place des séances publiques de vaccination **DIT** que la recette est inscrite au budget communal **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

210414 14 Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF)

Sur le rapport de M. DAOUDA Keita, Conseiller municipal, au nom de la Commission municipale « Finances et Moyens Généraux » et de la Commission « Citoyenneté, Solidarités et Actions sociales »,

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 euros à l'Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE
LA SEANCE EST LEVEE A 20H28**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Ihsen OUNISSI



LE MAIRE

Tony DI MARTINO

